

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 septembre 2014**

OBJET

03 – DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE

N° 2014-09-03

NOMENCLATURE : 5/3/6

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf septembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 3

Mickael MENDES donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....26
ayant un pouvoir...3
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Alain ROYER

Dans le cadre de la mise à jour et de l'animation du réseau des acteurs de la sécurité routière au sein du département, le préfet sollicite le conseil municipal pour la désignation de l'élu référent de sécurité routière au sein de notre commune.

M. le maire propose M. Gil RANNOU, Adjoint délégué à l'Aménagement du territoire et à la tranquillité publique, pour représenter la commune auprès de l'Etat pour la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- DE DESIGNER M. Gil RANNOU, Adjoint au maire délégué à l'Aménagement du territoire et à la tranquillité publique, pour représenter la commune auprès de l'Etat pour la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière.

Pour extrait conforme,

Le 29 septembre 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 30/09/14

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20140929-DE-2014-09-03-
DE
Date de télétransmission : 07/10/2014
Date de réception préfecture : 07/10/2014